

**DELIBERATION (2020-50)
DU CONSEIL MUNICIPAL****OBJET : Signature d'un avenant au contrat Enfance Jeunesse 2018-2021**

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de convocation : 10 décembre 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Représentés : Sébastien GARREAU (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Antoine MARCHAND (pouvoir à Jean-Marie-BILLY),

Excusé : Pascal BERTRAND

Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX

Monsieur le Maire expose :

- Dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse 2018-2021 signé entre Mond'Arverne et la CAF du Puy-de-Dôme, il est possible chaque année d'inscrire des actions dites « nouvelles » afin de solliciter des financements complémentaires.

A ce titre, en 2020, il est possible d'obtenir des financements pour les actions suivantes :

- Poste de coordination petite-enfance / enfance,
- Extension des équivalents temps plein au RAM dans le cadre du nouveau projet de fonctionnement,
- Extension des capacités d'accueil des multi-accueils aux Martres de Veyre et à Vic le Comte (création de places nouvelles et ouverture le mercredi),
- Extension des capacités d'accueil de la micro-crèche de Rouillas-bas (ouverture le mercredi).

Les modalités de financement seront transmises ultérieurement par la CAF.

Après avoir débattu, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des 14 votants :

- autorisent l'inscription de ces actions nouvelles au titre de l'année 2020 du Contrat Enfance-Jeunesse.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 15 décembre 2020

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 15 décembre 2020

Le Maire, Pascal BRUHAT.